



PACS et séparation en étant enceinte

Par **cycyange**, le 15/11/2022 à 17:48

Bonjour,

Je suis pacsée et j'attends un enfant. Séparée du futur papa je voudrais savoir quels sont ses droits sur le futur enfant?

Peux t il faire une reconnaissance de paternité avant la naissance et si oui l'enfant portera t'il son nom ?

Merci pour votre réponse

Cycy

Par **amajuris**, le 15/11/2022 à 17:55

bonjour,

une reconnaissance de paternité avant la naissance est possible.

voir ce lien :

[reconnaissance d'un enfant, couple nom marié.](#)

salutations

Par **morobar**, le **15/11/2022** à **18:19**

Bonjour,

Pour le nom de famille c'est ici:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10505/personnalisation/resultat?lang=&quest0=1&quest1=1&quest=>